



COMMUNE DE
VAL-DE-TRAVERS

Dicastère des infrastructures

Service de l'eau

T +41 32 886 43 55
Infrastructures.VDT@ne.ch

Information à la population du village de Buttes

Restriction d'eau - levée de la mesure

Suite à l'avis de restriction d'eau du 25 octobre dernier adressé à la population de Buttes, nous vous informons qu'au vu de la situation actuelle et des prévisions météorologiques, l'avis de restriction est levé avec effet immédiat.

Nous vous remercions toutes et tous pour votre compréhension et le respect de ces mesures et vous transmettons nos meilleures salutations.

Val-de-Travers, le 8 novembre 2018

Le service de l'eau

Service de l'eau

Rue des Moulins 28 – Case postale 107 – 2114 Fleurier - www.val-de-travers.ch

LE VAL-DE-TRAVERS
qualités naturelles